

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA COMMISSION LOCALE DE L'EAU
DU SAGE DE LA NAPPE ASTIENNE

Réunion de la commission locale de l'eau
L'an deux mille vingt cinq, le jeudi 19 juin, à 10h00 heures.

La Commission Locale de l'Eau du SAGE de la nappe astienne, dûment convoquée, s'est réunie à la mairie de Portiragnes, salle des mariages, pour présenter l'état d'avancement de mise en œuvre du SAGE et modifier le règlement de fonctionnement de la CLE en application de la réforme des SAGE.

Membres de la CLE présents :

COLLEGE DES COLLECTIVITES		COLLEGE DE L'ETAT
Monsieur Gérard ABELLA	Madame Marie-Hélène PELAIN	DDTM 34 (Madame Émilie PAULET)
Monsieur Claude ALLINGRI	Monsieur Nicolas ROUQUAIROL	AE RMC (Madame Anne COURSEILLE)
Monsieur Jacques BOLINCHES	Monsieur Fabrice SOLANS	COLLEGE DES USAGERS
Madame Gwendoline CHAUDOIR		Monsieur Philippe LAJOIE (ASL de Vias)
Monsieur Philippe FAURÉ		Monsieur Louis GRANDJACQUET (FNE)
Monsieur Bertrand GELLY		Madame Sophie NOGUÈS (CA34),
Monsieur Jean-Marie LAYE		
Monsieur Jean-Yves LE BOZEC		

Membres de la CLE représentés par mandat :

ARS (Madame Corinne DUBOIS), Monsieur Pierre CALMEL, DREAL Occitanie (Pierre VINCHES), Madame Marie-France DURANCEL (FHPALR), Madame Dominique FOUILHÉ, Monsieur Pierre MARHUENDA, Monsieur René MORENO, Monsieur Michel SAULNIER, Monsieur Cyril DUCRU (CCI), Madame Julie GARCIN-SAUDO, Monsieur Vincent GAUDY, Madame Chantal GUILHOU, Monsieur Thierry MATHIEU, Monsieur Stéphane ORTI, AE RMC (Madame Anne COURSEILLE), Madame Séverine SAUR

Excusés/Absents :

Monsieur Jean AUGÉ, Monsieur Thierry BAËZA, Monsieur Daniel BALLESTER, Monsieur Pierre CROS, Monsieur Romain FAUCHART (ACAV), Monsieur Paul MOUNIER (SFEG), Monsieur Philippe ROBERT (FHPALR), Monsieur Jean ROUGEOT, Madame Anne DUBOIS de MONTREYNAUD (vignerons indépendants),

Participaient également à la réunion :

Madame Caroline MULLER (CD34), Madame Vanina BATTISTI (CAHM), Madame Véronique DUBOIS et Monsieur Salah NOFAL (SMETA).

Objet : Validation du tableau de bord du SAGE – année 2024

EXPOSE :

Pour rappel, le tableau de bord du SAGE a été validé dans sa forme par la Commission locale de l'eau, le 29 avril 2021. Les indicateurs avaient été renseignés à partir des éléments d'information de l'année 2018-2019, période correspondant au lancement de la mise en œuvre du SAGE.

Le tableau de bord du SAGE de la nappe astienne présenté en séance a fait l'objet d'une nouvelle actualisation et prends en compte les indicateurs calculés à partir des informations recueillies sur l'année 2024. Il reflète l'état d'avancement de mise en œuvre du SAGE à l'issue de sa 6^{ème} année d'application. L'année 2024 a été moins marquée par les déficits pluviométriques que l'année précédente. Quelques difficultés ont été rencontrées dans la recharge l'aquifère au cours de l'hiver 2023/2024 faute de pluies suffisantes. L'activité touristique s'est maintenue à un haut niveau. Des économies d'eau substantielles ont toutefois été réalisées pour la deuxième année consécutive malgré une forte fréquentation du littoral. Les collectivités, quant à elles, ont appliqué avec anticipation le protocole de gestion multi-ressources en cours de réflexion, renforçant, au printemps, le délestage des prélèvements. Conséquence, le bilan quantitatif de la ressource, à l'échelle globale comme à l'échelle locale est très satisfaisant.

Les services de l'Etat se sont par ailleurs mobilisés pour réviser les autorisations de prélèvement. Cette accélération des procédures a permis de finaliser plus d'une trentaine de dossiers dans l'année dont la majorité concernait des agriculteurs.

Des efforts d'économies d'eau sont encore attendus de la part des campings dont les besoins en eau sont toujours plus importants. Ils permettront une redistribution d'une partie des marges de prélèvements supplémentaires dégagées.

Après présentation, en séance, des principaux indicateurs représentatifs de l'état d'avancement de la mise en œuvre du SAGE et de ses effets sur la ressource en eau, le Président demande à l'assemblée de se prononcer sur ces résultats.

DELIBERATION

Après avoir sollicité quelques précisions sur les résultats présentés, la Commission Locale de l'Eau du SAGE de la nappe astienne, après délibération, VALIDE à l'unanimité, le tableau de bord du SAGE portant sur l'année 2024.


Le Président
* Jacques BOLINCHES *